

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

**INFIRMIER(E) DU CENTRE SNU, MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN**

**DIRECTION OU SERVICE :** Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)  
Service de la jeunesse, de l'engagement et du sport

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**

Poste vacant                       Poste susceptible d'être vacant                       Création

Date souhaitable de prise de fonction : 7 juin 2021

Mission : du 7 juin au 2 juillet 2021  
Formation obligatoire : du 7 au 11 juin 2021 sous réserve de confirmation  
Préparation du séjour : du 14 au 18 juin 2021 sous réserve de confirmation  
Séjour de cohésion : du 21 juin au 2 juillet 2021

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :**

<b>Direction ou service :</b>	DSDEN - Service de la jeunesse, de l'engagement et du sport
<b>Adresse :</b>	Centre SNU Cala di Sole ALGAJOLA (Haute Corse)

**LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT**

**FONCTION :** INFIRMIER(E), EQUIPE DE SOUTIEN DU SNU

**NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER :** non

Conditions particulières d'exercice : EMPLOI NON PERMANENT (MAXIMUM 30 JOURS) logement sur site, Uniforme SNU obligatoire lors du séjour, Temps de repos conformément au titre du contrat d'engagement éducatif (Hébergement et pension complète fournie)

**DESCRIPTION DU CONTEXTE :**

Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale
- susciter une culture de l'engagement
- prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux

Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 17 ans. Il comprend un séjour de cohésion, d'une durée de deux semaines, suivi d'une mission d'intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE :** 3 MEMBRES DE DIRECTION (1 directeur et 2 adjoints), 3 MEMBRES EQUIPE DE SOUTIEN (1 intendant, 1 infirmier, 1 référent sport cohésion), 6 CADRES DE COMPAGNIE (3 chefs et 3 adjoints), 14 TUTEURS ET 140 JEUNES APPELES DE 15/17 ANS (PAR SEJOUR)

Une équipe de soutien de trois personnes est à disposition du chef de centre et de ses adjoints. Elle appuie les cadres de contact et les tuteurs. Cette équipe est composée :

- d'un intendant du centre, en charge des aspects administratifs et logistique ;
- d'un infirmier, qui assure la fonction de référent sanitaire du séjour et qui dispense les soins infirmiers aux jeunes volontaires et aux cadres, met en œuvre la procédure relative au repérage des jeunes éloignés du système de santé selon les procédures prévues par le cadrage national et qui seront explicités au candidat par la cheffe de projet et contribue à la promotion de la santé ;
- d'un référent sport et cohésion, chargé de renforcer le continuum éducatif des séjours veillant à fonder, autant que possible, l'ensemble des activités sur la mise en activité et la cohésion.

## DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

L'infirmier(e) du centre est en charge du suivi sanitaire des mineurs accueillis dans le cadre du séjour de cohésion SNU. Il conduit ses missions dans le cadre des dispositions de l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire en accueil collectif de mineurs. Dans ce cadre et sous l'autorité du chef de centre, ce suivi consiste notamment à :

- s'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux, mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 20 février 2003 ;
- informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments
- s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant ;
- tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux ;
- tenir à jour les trousseaux de premiers soins.

Il conseille le chef de centre dans le domaine sanitaire, notamment en matière d'actions de prévention. Il repère et oriente les jeunes éloignés du système de santé.

La cheffe de projet réceptionnera les fiches sanitaires confidentielles des mineurs sous des modalités qui seront précisées ultérieurement. Chaque fiche sanitaire comprend une attestation de réalisation d'un bilan de santé, qui permet entre autre de s'assurer des vaccinations obligatoires.

## CONNAISSANCE ET COMPÉTENCES

- Bonne connaissance du public adolescent (jeunes âgés de 15 et 17 ans)

## QUALIFICATIONS EXIGÉES

**Diplôme d'État d'infirmier requis**

## PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères                   | <input checked="" type="checkbox"/> Les collectivités territoriales | <input checked="" type="checkbox"/> Les associations        |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions départementales |   | <input checked="" type="checkbox"/> Les familles des jeunes |

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

**Rémunération :** 95 € par jour - Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour)

Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités...

Type de contrat adaptable en fonction du statut.

Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire

## VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

Mme Mélanie DEMINATI-VALIANI, cheffe de projet départemental SNU, SDJES2A, 04 95 50 39 42 - 06 10 38 45 41  
Mme Marylène PELLEGRINETTI, secrétaire générale, DSDEN2A, 04 95 51 59 98

**Pour toute candidature :**  
**Adresser un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation**  
**par courriel avant le 18 avril 2021 à l'adresse suivante : ce.sdjes2A@ac-corse.fr**